

plus faible de notre processus démocratique. On peut espérer que les hommes politiques s'en rendront compte un jour. Une entente entre tous les partis est la seule façon de le modifier.

Lorsqu'un nouveau député arrive à Ottawa, il ne devrait pas s'attendre à avoir immédiatement un succès retentissant. En fait, il ne devrait pas s'attendre que les médias parlent de lui avant un bon bout de temps. Il doit être présent au Parlement, en apprendre le fonctionnement et surveiller les occasions. . . qui ne manqueront pas de se présenter à celui qui est diligent et sait observer.

La politique n'est assurément pas la carrière indiquée pour faire de l'argent. Quelqu'un qui a le sens des affaires n'entrera pas en politique à moins qu'il ne s'intéresse spécialement à un parti ou à la vie publique. Les dépenses sont considérables et les salaires des députés ne le sont pas, quoi qu'on en dise.

Le député devrait certainement se faire accompagner de sa famille à Ottawa. De cette façon, il verra davantage sa femme, et son mariage aura plus de chances de survivre. La vie dans la capitale sera une expérience enrichissante pour les enfants. Mais on est porté à faire cyniquement remarquer qu'un député qui veut conserver son siège devrait laisser sa femme en otage dans sa circonscription. Il est malheureux que les électeurs

aient bien souvent l'impression que le député est hors d'atteinte du simple fait qu'il se trouve à Ottawa, mais il n'en reste pas moins qu'il lui faut concilier son travail avec la vie de famille, entrecoupée de brefs séjours dans la circonscription, ce qui ne va pas sans risques. Être député, c'est faire partie d'une équipe où le conjoint tient une place considérable.

Je suppose que le retour à la vie privée doit causer de graves perturbations. Quel conseil donneriez-vous à un député qui envisagerait de se retirer de la politique?

Je lui conseillerais de planifier bien à l'avance son départ, peut-être même avant son entrée en politique, car il ne faut pas oublier que le départ n'est pas nécessairement volontaire.

C'est en 1968, après avoir été défait, que j'ai vécu l'année la plus difficile de ma vie. Nos problèmes financiers ont duré jusqu'en 1970. Nous n'avions pas le temps de penser à la politique ni à rien d'autre. Je me demande souvent comment j'ai eu le courage de m'y replonger en 1971. Le fait de ne pas avoir d'enfant a certainement contribué à nous faire prendre ce risque. Les enfants ajoutent beaucoup de soucis aux incertitudes d'une carrière politique.

J'avais tiré des leçons de l'expérience de 1968 et avant de quitter le Parlement en 1979, j'avais mis suffisamment d'argent de

côté pour nous faire vivre pendant un peu plus d'un an. Ce fut une mesure très sage, car en 1979, il n'était plus possible de retourner tout de suite à l'enseignement. La transition a été d'autant plus facile que nous étions prêts à faire face au contre-coup psychologique.

Quand on a goûté au pouvoir, on regrette toujours de ne plus y participer, mais j'aime ma vie privée. Je n'étais pas toujours à l'aise dans ma peau d'homme public et n'ai jamais été particulièrement démonstratif.

Je dois dire que ma femme m'a beaucoup appuyé tout au long de ma carrière et dans les périodes de transition. Elle aimait Ottawa et la vie parlementaire, mais aujourd'hui, elle m'appuie dans ma nouvelle carrière sans me ménager ses critiques qui sont très judicieuses. Je n'ai pas de conseil à donner, mais je souhaite à tout député d'avoir ce genre d'appui.

En résumé, je dirais qu'une carrière politique est ou devrait être dénuée d'intérêt personnel. On entre en politique avec l'idéal de promouvoir des politiques constructives et de servir son pays, mais il faut tenir compte des multiples et lourdes exigences qu'impose la vie politique et organiser ses affaires personnelles en conséquence. Si l'on a eu la sagesse de prendre ses dispositions, la politique peut être — et a été certainement pour moi — une carrière très satisfaisante et enrichissante.



Activités de l'APC : scène canadienne

Réunion du conseil régional

Le Conseil régional du Canada de l'Association parlementaire du Commonwealth a tenu sa réunion annuelle à Ottawa le 5 mai 1984. Le président de la Chambre des communes, M. **Lloyd Francis**, et le vice-président du Sénat, M. **Gildas Molgat**, ont accueilli les présidents d'assem-

blées et les observateurs invités. Le président sortant de l'Association M. **James Walding**, président de l'Assemblée législative du Manitoba, a présidé la première partie de la réunion. Conformément à la formule adoptée en 1983, le président de l'Association vient de la province qui est

l'hôte de la prochaine conférence de la région du Canada. C'est pourquoi, le président **Arthur Donahoe** de la Nouvelle-Écosse a présidé le reste de la réunion. Les changements suivants sont aussi survenus au bureau : le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. **Richard Guay**,

est passé du poste de deuxième vice-président à celui de premier vice-président. Il a été remplacé dans ses anciennes fonctions par le président de l'Assemblée législative de l'Ontario, M. **John Turner**. Les titulaires des autres postes du Bureau sont demeurés les mêmes, mais un poste supplémentaire de représentant régional a été ajouté à la suite des modifications apportées à la constitution internationale de l'APC. M. Donahoe a été nommé à ce poste. M. **Gérard Amerongen**, de l'Alberta, dont le mandat de représentant régional expire dans quelques mois, sera remplacé par M. Guay après la tenue de la réunion internationale à l'Île de Man.

L'ordre du jour de la réunion du Conseil régional comportait dix-neuf points dont quelques-uns ont fait l'objet de longues discussions. Faisant lecture du rapport du Bureau, le président Walding a souligné la création d'un fonds d'enrichissement de 70,000 dollars devant servir à organiser de petits colloques de l'APC qui s'ajouteront à la conférence et au colloque annuels. Plus tard au cours de la réunion, deux propositions à cet égard ont été étudiées, l'une venant de l'Institut Niagara et l'autre du Centre d'échanges législatifs. Le Conseil n'a adopté ni l'une ni l'autre de ces propositions.

On a adopté une motion proposant que seuls les intérêts obtenus, et non le fonds même d'enrichissement, servent à organiser des activités. À la prochaine réunion du Conseil, les sections désirant obtenir des fonds devront soumettre bien à l'avance leurs propositions au Conseil qui décidera lesquelles mériteront d'être financées. Entre-temps, pour mettre l'affaire en train, M. **Keith Penner** a offert de soulever la question avec le président de la section fédérale pour voir si certaines activités ne pourraient pas être organisées au cours de l'année prochaine.

Autres points à l'ordre du jour : M. Penner a rendu compte du rapport soumis par le groupe de travail sur l'avenir de l'APC, et M. **Doug Moore** du Nouveau-Brunswick a fait état des plans touchant la conférence parlementaire de l'Atlantique qui doit avoir lieu en juin 1984 au Nouveau-Brunswick. M. **Walter Davidson** de la Colombie-Britannique a invité ses collègues à tenir leur deuxième conférence des présidents d'assemblée en Colombie-Britannique l'an prochain. M. Turner a dit que l'Ontario accepterait d'être l'hôte du colloque annuel de 1984 en remplacement

d'Ottawa, étant donné la forte probabilité d'élections fédérales cet automne. Finalement, M. Amerongen a informé les membres des résultats préliminaires d'un questionnaire qu'il avait envoyé à tous les membres de la région du Canada de l'APC pour leur demander leur avis au sujet du fonctionnement de l'Association. Le rapport final sera envoyé aux membres au cours de l'année.

Vingt-quatrième conférence de la Région

La 24^e conférence de la Région aura lieu en Nouvelle-Écosse du 29 juillet au 4 août 1984. La conférence débutera à Halifax et certaines séances de travail auront lieu à Keltic Lodge au Cap Breton.

Les sujets à l'ordre du jour comprennent : la censure et la liberté d'expression; l'incidence de la Charte canadienne des droits et libertés, les arguments pour et contre l'équilibre budgétaire; la discipline de parti et la possibilité de permettre plus de votes libres dans un système parlementaire; le rôle des provinces dans les affaires internationales, et la protection des droits des minorités visibles. Une séance sera aussi consacrée à l'étude des affaires de

l'APC, y compris le rapport du Groupe de travail sur l'avenir de l'Association.

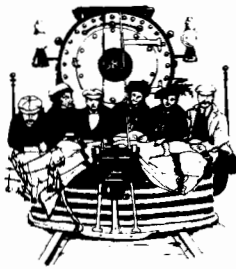
Échange Ottawa-Québec

Du 27 février au 2 mars, une délégation de trois sénateurs et de trois députés de la Chambre des communes ont visité le Québec à l'invitation du président de l'Assemblée nationale, M. **Richard Guay**. L'objet du voyage était de faire connaître d'avantage certains aspects culturels, industriels et parlementaires du Québec. Les invités ont assisté à deux séances d'information données par sous-ministres des Affaires culturelles et du Conseil du Trésor. Ces séances ont porté sur le développement de la culture et de l'économie au Québec. Les maires de Québec et de Montréal ont reçu la délégation à l'occasion de réceptions en leur honneur. Des visites ont donc été organisées à la Place des Arts, à Place Royale, au Vieux-Port de Québec et chez les fabricants de vin Andros.

Ont participé à cet échange les sénateurs **Yvette Rousseau**, **Norbert Thériault** et **Heath Macquarrie**, le président de la Chambre des communes, M. **Lloyd Francis** ainsi que MM. **Bud Cullen**, député de Sarnia et **Maurice Harquail**, député de Restigouche.



MM. Lloyd Francis (à droite) et Richard Guay lors de l'échange parlementaire Ottawa-Québec.



Carnet

Assermentée le 14 mai 1984, Madame **Jeanne Sauvé** est devenue le 23^e gouverneur général du Canada, remplaçant ainsi M. Edward Schreyer, dont le mandat a expiré. Cette nomination marque le couronnement d'une brillante carrière publique qui a commencé en 1972 lorsque Madame Sauvé a été élue pour représenter la circonscription de Laval-des-Rapides à la Chambre des communes. Peu après, elle devenait la première femme ministre originaire du Québec et en 1980, la première femme à accéder à la présidence de la Chambre des communes.

Née à Prud'homme, en Saskatchewan, où son père avait obtenu un contrat pour la construction d'une église catho-

lique, elle a fait ses premières classes dans une école privée à Ottawa. Elle a étudié les sciences économiques à l'Université de Montréal et les Lettres à l'Université de Paris. De retour au Canada, elle a travaillé comme journaliste libre pour les réseaux français et anglais de Radio-Canada et pour d'autres réseaux; elle est vite devenue l'un des commentateurs de la télévision les plus connus du Québec.

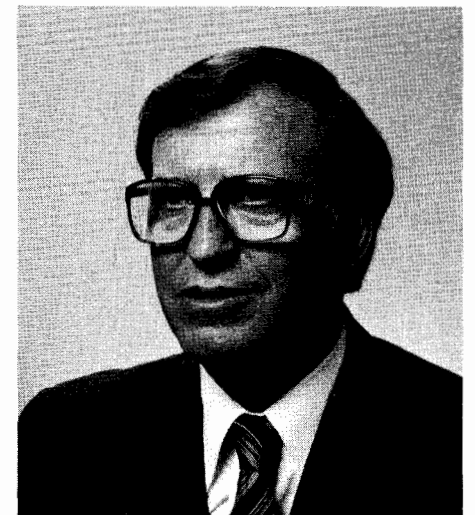
Avant de présider la Chambre, elle avait détenu trois différents portefeuilles ministériels : ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie, ministre de l'Environnement et ministre des Communications.

Nouveau lieutenant-gouverneur

Assermenté à Québec le 28 mars, **M. Gilles Lamontagne** est devenu le 24^e lieutenant-gouverneur de la province depuis 1867. Diplômé du collège Jean-de-Brébeuf et de l'École des Hautes-Études commerciales, M. Lamontagne a été pilote au 425^e escadron de bombardiers, (les Alouettes) durant la Seconde guerre mondiale. Son appareil ayant été abattu en 1943 et il a été prisonnier de guerre pendant deux ans.

En 1946, M. Lamontagne s'est installé à Québec où il a fondé une société d'importation. Il a été élu échevin en 1962, puis maire en 1965, poste qu'il a occupé pendant douze ans.

Élu pour la première fois à la Chambre des communes à l'occasion d'une élection complémentaire en 1977, M. Lamontagne a été reconduit en 1979 et en 1980. Durant ce temps, il a été tour à tour ministre des Postes, puis ministre de la Défense nationale.



M. Gilles Lamontagne

Élection complémentaire en Nouvelle-Écosse

Le 21 février 1984, les électeurs de Kings-Sud se sont choisis un nouveau député à l'Assemblée provinciale en remplacement de M. **Harry How** nommé juge en chef de la cour provinciale en novembre dernier. Le vainqueur, M. **Paul Kinsman**, qui avait brigué les suffrages sous la bannière du parti progressiste-conservateur, a remporté 48 p. 100 du vote populaire comparativement à 34 p. 100 pour les néo-démocrates.

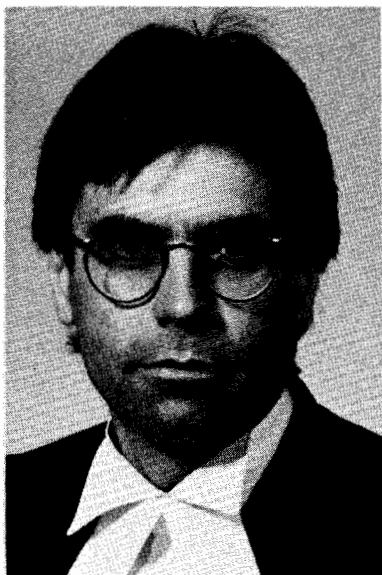


Le nouveau gouverneur général, M^{me} Jeanne Sauvé, quitte les édifices du Parlement en compagnie de M. Sauvé après la cérémonie officielle d'investiture. (UPC)

et 18 p. 100 pour les libéraux. Médecin de famille de Wolfville, le docteur Kinsman était anciennement conseiller municipal et maire. Ce ne sera pas la première fois qu'il siégera à l'Assemblée législative puisque dans les années 70 il avait été élu dans la circonscription de Kings-Ouest.

Nominations

Craig H. James a été nommé greffier adjoint de l'Assemblée législative de la Saskatchewan en mars, à la suite de la démission de David Mitchell. Natif de la Saskatchewan, M. James a étudié à l'université de Regina et a obtenu une maîtrise en bibliothéconomie de l'université de Galles. Avant de se joindre au personnel du Bureau, M. James a travaillé à la biblio-



M. Craig H. James

thèque législative de la Saskatchewan pendant six ans comme bibliothécaire des

documents gouvernementaux et bibliothécaire de référence. Les députés ont bien accueilli la nomination de celui qu'ils ont qualifié de «bibliothécaire extraordinaire». Outre les fonctions qu'il occupera au Bureau, M. James sera greffier de divers comités dont le Comité des comptes publics.

M. James remplace M. David Mitchell qui a accepté un poste dans le secteur privé en Colombie-Britannique. Au nom des membres de l'Assemblée, le président, M. **Herb Swan**, a présenté à M. Mitchell une toile d'un peintre de la Saskatchewan en signe d'appréciation pour les services qu'il a rendus à l'Assemblée au cours des trois dernières années. (Note de la rédaction : les membres du Conseil régional canadien, le comité de rédaction et la direction de la *Revue parlementaire canadienne* lui sont reconnaissants de sa collaboration enthousiaste et consciencieuse au cours des années).

Démissions et départs à la retraite

Deux députés, un libéral et un péquiste, ont récemment démissionné de l'Assemblée nationale du Québec. Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. **Jacques-Yvan Morin** a démissionné à la fois du Cabinet et de l'Assemblée, le 5 mars. Ancien professeur de droit à l'Université de Montréal, M. Morin, qui est âgé de 52 ans, était membre de l'Assemblée nationale depuis 1973. Du côté libéral, c'est M. **Fernand Lalonde**, 51 ans qui a démissionné; ancien ministre dans le gouvernement Bourassa, il était le leader de l'Opposition à la Chambre depuis 1983. M. Lalonde a déclaré qu'il quittait la politique pour des raisons per-

sonnelles et qu'il avait l'intention de retourner à sa profession d'avocat à Montréal.

À la Chambre des communes, le député progressiste-conservateur de Scarborough-Est, M. **Gordon Gilchrist**, a démissionné le 15 mars. Il a déclaré que sa récente condamnation pour fraude fiscale l'empêcherait de représenter efficacement ses commettants. «Si je ne peux les servir de façon honorable, je ne les servirai pas du tout. Cependant, qu'il n'y ait aucun doute dans l'esprit de quiconque. Je crois que ce jugement est injuste. Ma société, ma famille et moi-même sommes innocents... et j'ai demandé à mon avocat d'entamer la procédure d'appel immédiatement.»

Décès

M. John Kushner

Le député de Calgary-Est, M. **John Kushner**, est décédé le 2 mars à la suite d'une courte maladie. Sa carrière politique avait débuté en 1967 lorsqu'il avait été élu échevin à Calgary. Il avait occupé ce poste jusqu'en 1974, date de son élection à l'Assemblée législative provinciale. M. Kushner est arrivé à la Chambre des communes en 1979 et a été réélu en 1980.

M. Serge Champagne

Le député de Saint-Jacques à l'Assemblée nationale du Québec, M. **Serge Champagne** a été tué dans un accident de la route le 13 avril. Membre du parti libéral, M. Champagne, qui était âgé de 40 ans, a siégé à l'Assemblée moins d'un an, après avoir remporté une élection complémentaire en 1983. Sa femme et ses cinq enfants dont l'âge varie entre un et dix ans, sont sortis indemnes de l'accident.